

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 10 (1922)

**Heft:** 149

**Buchbesprechung:** Brochures reçues

**Autor:** Preis, M.-L.

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Mais n'allons pas plus loin sans rappeler ici les longs et sérieux états de service d'une autre Genevoise: M<sup>me</sup> Alice Favre. Présidente d'abord du Comité des dames, elle fut ensuite à la tête de la Croix-Rouge genevoise, qu'elle repréSENTA, ainsi que la Croix-Rouge suisse, en mainte occasion et dans bien des endroits, jusqu'en 1920.

Cédons la parole à son successeur le Dr F. Guyot. « Celle qui m'a précédé à cette place », dit-il, « a présidé le Comité avec une telle distinction et un si grand dévouement qu'il me sera difficile de l'égaler ». Le 21 avril 1920, une Assemblée générale, à l'Athénée, réunit plus de 350 personnes et fut l'occasion d'une grande manifestation de sympathie en l'honneur de l'ancienne présidente, dont les statuts empêchaient la réélection. M<sup>me</sup> Alice Favre fut élue présidente d'honneur de la section genevoise.

Si nous jetons un coup d'œil sur les autres cantons, là aussi il nous faut faire un choix très limité tant est grande l'abondance de la matière. Bâle a eu M<sup>me</sup> Sartorius qui, après avoir travaillé au Bureau international de la Croix-Rouge à Genève, alla aider, avec une grande compétence, de tout son cœur, à son frère, qu'on avait chargé d'organiser à Sofia un Bureau d'aide aux prisonniers de guerre, sur le type du Comité de Genève. A Berne, quand le médecin-chef, M. le colonel Bohny, prit sous ses ordres la mobilisation de la Croix-Rouge suisse, en 1914, M<sup>me</sup> Bohny devint sa secrétaire particulière à titre gracieux et le seconda de toutes ses forces, avec un entier dévouement, entre autres pour les transports d'invalides hon- grois et autrichiens à travers la Suisse, où son don d'organisation fut hautement apprécié.

Mais comment serait-il possible de nous arrêter à toutes les femmes dévouées et capables qui, dans la petite Suisse ou dans les pays en guerre, surgirent comme par enchantement et surent montrer un esprit d'initiative et de méthode égal à leur amour du prochain ?

\* \* \*

Il n'est que juste du consacrer un peu plus d'espace à celles qui, si j'ose m'exprimer ainsi, représentent la synthèse de de toutes les qualités féminines de charité et d'abnégation: les infirmières.

## BROCHURES REÇUES

E. VISCHER-ALIOTH: *Das Frauenstimmrecht in seiner geschichtlichen Entwicklung* (chez l'auteur, Arlesheim, près Bâle, 35 cent. l'exemplaire). — M<sup>me</sup> Vischer-Alioth, présidente de l'Association suffragiste bâloise, a eu l'excellente idée de réunir en une petite brochure la série d'articles publiés par elle cet été dans le *Schw. Frauenblatt*, et qui constituent une vue d'ensemble remarquablement documentée sur l'histoire de notre mouvement durant le XIX<sup>me</sup> siècle dans les principaux pays d'Europe et aux Etats-Unis. A recommander très chaudement à tous ceux qui veulent en peu de mots être exactement renseignés sur une histoire trop peu connue et nécessaire à connaître cependant pour comprendre le présent.

Des graines d'or pour Chantecler: *l'Amitié est ce que nous sommes*. (Edition de l'Entraide féminine, 1, rue Gyptis, Marseille, 50 cent. l'exemplaire.) — Une des nôtres qui défend vaillamment nos idées par l'action et par la plume, et qui a déjà publié plusieurs excellentes petites brochures sous le pseudonyme de Mac Pick, nous donne aujourd'hui une analyse très fine en même temps que très poussée de ce que peut être, — ce que doit être l'amitié. L'amitié entre femmes, spécialement, puisqu'elle s'adresse à des femmes, montre comment l'amitié est le reflet de celle qui l'éprouve, et que meilleure, plus développée, plus large de vision sera celle-ci, — plus haute, plus forte, plus féconde sera celle-là.

Que de chemin parcouru, depuis le temps où Florence Nightingale luttait contre les préjugés de caste, jusqu'à la catastrophe de 1914, jusqu'à ces dernières années! Des écoles d'infirmières ont été fondées sur des bases scientifiques; la profession exige maintenant une préparation sérieuse et des garanties morales. Partout, elle est hautement estimée, partout aussi, le besoin d'infirmières va croissant à mesure qu'augmente le nombre des institutions où leur présence et leur activité s'imposent.

En 1899, à Berne, le Dr W. Sahli, ancien secrétaire général de la Croix-Rouge suisse, créa l'établissement du Lindenhof, destiné à la formation des infirmières. Cette école a déjà derrière elle tout un passé de bienfaisant travail. C'est également sous les auspices de la Croix-Rouge suisse que se groupèrent les Samaritains et les Samaritaines qui, en 1919, comprenaient dans le pays plus de 350 sections avec 16 mille membres environ.

En France, le Dr Duchaussoy, après la guerre de 1870-71, résolut d'instituer pour les femmes un enseignement médical élémentaire en vue du rôle charitable qu'elles seraient appelées à jouer dans le cas d'une nouvelle guerre ou de calamités publiques. Il fonda d'abord, en 1876, à la mairie de St-Sulpice, une école gratuite pour ambulancières, la première du genre en France; et devant le succès considérable obtenu, il résolut de faire entrer les femmes dans la Croix-Rouge au même titre que les hommes. Tâche ardue. Ayant exposé son projet au duc de Nemours, alors président de la Société de Secours aux blessés, il s'entendit déclarer tout net que son projet n'était qu'une utopie, « la femme n'étant point faite pour servir dans les hôpitaux et ne pouvant remplir, en temps de guerre, d'autre rôle que de garder le foyer et pleurer les absents » (*sic!*). Mais la persévérance et la foi viennent à bout de tout, même des préjugés. Duchaussoy résolut d'agir par lui-même. En 1879, il fonda l'Association des Dames françaises, sur le modèle de la Sociétés de Secours aux blessés, et dix-sept ans plus tard, en 1896, fut inauguré à Paris, rue Michel-Ange, le premier hôpital d'instruction et de perfectionnement, qui rendit des services signalés, notamment en ce qui concerne la formation des infirmières-majors.

Nous avons choisi, pour en parler ici, les expériences de la France, parce qu'elles nous ont semblé typiques. Il serait extrêmement intéressant d'étudier ce qui a été fait ailleurs: en Scandinavie, en Allemagne, en Italie, aux Etats-Unis, dont le *Nursing* sert actuellement de modèle au monde entier, mais cela exigerait un article à part, qui reste à faire.

Après la signature de la paix, le rôle de la Croix-Rouge était-il fini, ou devait-elle se borner à attendre que son activité fût nécessaire sur de nouveaux théâtres de conflits? Certainement non.

Voyons l'orientation qui lui a été donnée.

Dès 1863, l'un des cinq fondateurs de l'institution, M. Henry Dunant, préconisait l'intervention des sociétés de secours, en faveur d'autres victimes que les blessés militaires. L'idée s'affirme, s'amplifie, et chaque nouvelle conférence de la Croix-Rouge internationale marque un progrès dans cette direction. L'année 1869 est une étape importante: on reconnaît qu'il convient d'unir hommes et femmes de bonne volonté dans un même effort de solidarité; l'influence de Clara Barton, apôtre de la Croix-Rouge en temps de paix, se fait de plus en plus sentir, si bien qu'à Pétrograde, au début de ce siècle, ce ne sont plus des discours ou des propositions qu'on apporte, mais des rapports précis sur l'aide donnée par les Sociétés de la Croix-Rouge

dans des cas d'incendies, de disettes, de ravages dus à la grêle ou aux épidémies, de l'assistance aussi aux victimes d'accidents de chemins de fer, aux émigrés, etc.

Vous savez tous l'extension merveilleuse qu'a prise cette œuvre universelle, et que la nouvelle devise de la Croix-Rouge pourrait être avec raison : *Post arma caritas*. Rien, en effet, de ce qui est souffrance humaine ne lui demeure étranger : lutte contre la tuberculose et les maladies vénériennes, lutte contre les épidémies, secours assuré dans les calamités quelles qu'elles soient, protection de l'enfance — et j'en passe.

Or, dans ces divers genres d'activité, qui se subdivisent en tant de rouages que leur énumération seule exigerait des pages entières — partout on rencontre la femme, partout elle est indispensable. On la voit dans l'œuvre grandiose d'aide et de reconstruction de la Croix-Rouge américaine en Europe ; on trouve dans les foyers d'épidémie, à côté des infirmières, des missions dirigées par des femmes : Lady Muriel Paget dans le proche Orient, Mme Bielkiewicz, présidente des secours polonais à Vladivostock, Mmes Losiewsky et Medvedieff en Crimée, où cette dernière a accompli un besogne admirable de réorganisation dans les prisons. En Tchéco-Slovaquie, c'est Mme Masaryk, la présidente bien connue de la jeune et active Croix-Rouge tchéco-slovaque ; ce sont tant d'autres, que je ne puis nommer, faute d'espace, qui vont, sans peur, là où l'on meurt de misère et de maladie. Je vous rappelle, à ce propos, la mission récente de Mme Suzanne Ferrière en plein foyer du redoutable typhus exanthématique.

Dans l'œuvre de la Croix-Rouge, on rencontre des noms de femmes sur les listes des Comités nationaux, à la tête d'institutions de secours et de protection, dans les délégations, les conférences internationales, les missions diverses. Elles contribuent aussi aux travaux scientifiques, et les bulletins bibliographiques de la Croix-Rouge donnent un aperçu de cette activité. Bref, si la preuve restait à faire que, dans toutes les questions vitales intéressant l'humanité, l'idéal serait une étroite collaboration des sexes, c'est certainement la Croix-Rouge qui la fournirait, indéniable, éclatante.

M.-L. PREIS.

### En réponse

#### Nouveaux abonnements et dons

(Liste de l'été 1922)

Mme P. H. (Bâle) un abonnement . . . . .	Fr. 3.05
Mme R. J. (St-Gall) un abonnement . . . . .	3.05
Mme J. H. (Neuchâtel) un abonnement . . . . .	3.05
Anonyme (Lyon) don . . . . .	2.45
Mme M.-C. (Vaud) un abonnement . . . . .	5.—
Mme H. H. (Chaux-de-Fonds) un abonnement . . . . .	5.—
Mme G. A. (Lucerne) un abonnement . . . . .	3.—
Mme M. B. (Davos) un abonnement . . . . .	3.20
Mme L. G. (Thoune) un abonnement . . . . .	3.20
Mme G. (Genève) un abonnement . . . . .	3.20
Mme A. R. (Chaux-de-Fonds) don . . . . .	2.50
Par Mme M.-B. (Lausanne) un abonnement . . . . .	3.25
M. H. B., conseiller national (Zurich) un abonnement . . . . .	5.—
Par Mme F. (Lausanne) un abonnement . . . . .	7.—
Par Mme W. (Neuchâtel) un abonnement . . . . .	3.20
Par M. A. T. (Vevey) un abonnement . . . . .	3.05
Mme A. R. (Baden) un abonnement . . . . .	3.05
	Fr. 61.25

Listes précédentes : Fr. 1794.60

Fr. 1855.85

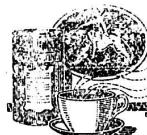
### \* A travers les Sociétés Féminines \*

**Genève.** — *Union chrétienne de Jeunes Filles.* — Avec octobre, l'U. C. J. F. rouvrira ses portes. Des femmes, de tout âge et de tous les milieux sociaux, reprendront le chemin de la Taconnerie, qui pour suivre des cours de langues, qui pour des groupes de discussions morales, philosophiques ou religieuses, analyse de livres, étude vitale de la Bible. Les membres responsables se réuniront en séance tous les premiers mercredis du mois. Les comités siégeront, discuteront et feront un travail, souvent bien aride, mais toujours en vue du développement du groupement et de la marche en avant vers l'Idéal. — Les dimanches après-midi, le local sera ouvert à toutes les jeunes filles ; une bibliothèque sera mise à leur disposition, des directrices les réuniront suivant les âges et développeront avec elles certains sujets qui pourront les préoccuper. Du thé, moyennant une petite finance, leur sera servi, et des jeux termineront ces heures d'intimité, de délassement et de travail en commun. Des renseignements pourront être donnés au bureau (5, Taconnerie, 2<sup>me</sup> étage), où des secrétaires reçoivent tous les matins, entre 10 et 12 h. J. SCH.

**Foyer féminin.** — Là aussi la crise de chômage a fait sentir ses effets, et le « record » du chiffre d'affaires des Foyers en vingt ans, soit 100.000 fr., atteint en 1920-21, n'a pas été battu l'année suivante. Aussi, devant la diminution de la clientèle, différents moyens de propagande ont-ils été adoptés : publicité plus intense dans la presse féminine, abaissement du prix des repas par abonnement, etc. De plus, le Comité envisage la possibilité d'un changement de local pour le Foyer de la Corraterie, pour soutenir la concurrence de nouveaux restaurants à bon marché qui se sont créés plus récemment. Il n'empêche que le chiffre des repas servis se maintient aux beaux chiffres de 30.082 pour la Corraterie et 32.660 pour Rive, avec un total de recettes de 77.894 fr., et que le plus haut dividende prévu par les statuts, soit 4 %, étant versé aux actionnaires, le fonds de prévoyance augmenté de 11.910 fr., il reste encore un solde pour commencer un nouvel exercice. C'est donc en pleine sécurité que Comité, actionnaires, et clientèle ont pu fêter le 20<sup>me</sup> anniversaire de l'existence de ces Foyers, qui ont rendu tant de services à la population féminine genevoise, comme l'ont prouvé les nombreuses félicitations et marques de reconnaissance reçues à cette occasion, souvent de la part de clientes de la première heure.

### Les estomacs délicats

supportent l'Ovomaltine et se l'assimilent sans trouble aucun.



L'Ovomaltine stimule les personnes en santé et fortifie les malades.

En vente partout en boîtes de Fr. 2.75 et 5.—

**Dr. A. WANDER S. A., BERNE**

### INSTITUT MÉNAGER

MONRUZ PRÈS NEUCHATEL (SUISSE)

Direction : M. et Mme William PERRENOUD

Enseignement complet de la tenue d'une maison.  
Etude approfondie du français.

Ouverture le 15 octobre 1922.

Prospectus à disposition.